

Réf. 126516

**FORMULE
BREVETÉE
sans soufre
sans chlore**

ACTION CHOC - INODORE
La **SÉCURITÉ GARANTIE**
pour cheminée, insert, poêle, chaudière !
Élimine les suies et les goudrons
Tous types de foyers et inserts - Compatible avec tous conduits

PLUS ACTIF !
+ de 33% de
matières actives

La SÉCURITÉ GARANTIE avec CERTIFICAT D'ASSURANCE à l'intérieur	INDICATIONS CONSOMMATEURS : POURQUOI RAMONER SA CHEMINÉE ?
<p>L'utilisation de la Bûche de ramonage ECOGENE, dans le respect du mode d'emploi indiqué, vous donne droit à une assurance "dommages" offrant à l'utilisateur les garanties incendie suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages mobiliers et immobiliers confondus : 305 000 €. • Ce contrat ne possède pas de clause de franchise ni de clause de vétusté. • Ce contrat intervient en complément ou à défaut du contrat incendie souscrit par ailleurs par l'utilisateur. • En complément du contrat incendie, le contrat prendra en charge le différentiel entre le remboursement de l'assurance incendie et la valeur réelle du dommage. • Une fois le certificat d'adhésion renvoyé, le contrat de garantie prend effet le 16^{ième} jour après la date d'utilisation de la bûche de ramonage. • La durée de garantie du contrat est de 1 an. 	<p>Les feux de cheminée sont l'une des principales causes des incendies d'habitation. En effet, la fumée de cheminée dépose du goudron sur le conduit, qui est très inflammable.</p> <p>Le ramonage est une opération qui consiste à nettoyer la paroi intérieure du conduit de fumée afin de décoller et éliminer les suies et les dépôts inflammables : il permet ainsi d'assurer la vacuité du conduit sur tout son parcours.</p> <p>Le ramonage mécanique est obligatoire, conformément aux dispositions légales en vigueur, mais il ne détruit pas complètement les résidus de goudron et de calcin. Il est donc important de combiner le ramonage chimique et le ramonage mécanique afin de limiter les risques de feu de cheminée tout en garantissant économie, sécurité et confort.</p>

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : bûche brune, odeur ammoniacquée (en cas d'humidité)

Mode d'emploi

CONSEIL : utiliser la **Bûche de ramonage ECOGENE** en début de saison ou si vous ne connaissez pas l'état de votre conduit. La **Bûche de ramonage ECOGENE** va réaliser un ramonage chimique de votre installation et vous permettre de profiter immédiatement et en toute sécurité de votre cheminée.

Après usage, vérifier la vacuité du conduit de la cheminée avec un moyen mécanique (kit de ramonage).

Le ramonage sera tout à fait terminé après quelques jours de fonctionnement à feu moyen qui finiront de détruire les suies et goudrons.

Fonctionne par catalyse. Elimine les goudrons inflammables.



Conditionnement

Etui contenant une bûche

Consignes de sécurité

Se référer à la fiche de données de sécurité du produit.

Distribué par : AB7 Industries
Chemin des Monges, BP 9, 31450 DEYME
Tél : 05 62 71 78 88
www.ab7-industries.fr - info@ab7-industries.fr